

Enjeux et perspectives autour de la garantie AGS

Colloque par la Faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille (Centre de droit économique et Centre de droit social) et l'AGS.

Sous la direction scientifique de A. Cerati, V. Perruchot-Triboulet et D. Ronet-Yague

**Jeudi 4
décembre 2025**

Amphithéâtre Mirabeau

Bâtiment Pouillon
3 Avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence

Le colloque vise à mettre en lumière la mission sociale actuelle de l'AGS, les évolutions en cours mais également les perspectives qui se dessinent selon les auteurs pour la garantie. En effet, dans un contexte d'extension de la garantie des salaires par la jurisprudence, les ressources de l'AGS se trouvent particulièrement mobilisées. Comment maintenir la pérennité des missions de l'AGS dans un contexte juridique changeant et un environnement financier contraint tout en maintenant un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes du droit des entreprises en difficulté ? Après un état des lieux sur le périmètre des missions de l'AGS, se pose la question des moyens de pérenniser les missions.



Validation de 6 heures au titre de la formation continue pour les notaires et les avocats
Inscription gratuite mais obligatoire en ligne avant le 25 novembre 2025 :
<https://forms.gle/AHycExHRdRyPNjw5A>



9H00 OUVERTURE DE TRAVAUX

Partie 1 - Périmètre des missions de l'AGS

1. L'AGS aujourd'hui

Antonin Blanckaert, Directeur général de l'AGS

2. Mise en perspective historique

Pascal Vielfaure, Professeur, Université de Montpellier

3. Mise en perspective comparatiste

des systèmes de garantie des salaires dans le monde

Olivier André, Maître de conférences, Aix Marseille Université

4. L'influence du droit de l'Union européenne

Anaëlle Donnette, Maître de conférences, Université de Montpellier

11H 00 PAUSE

5. L'AGS dans les plans de sauvegarde pour l'emploi

David Jacotot, Professeur, Université de Bourgogne

Johanna Fabre, Administrateur judiciaire, Marseille

6. L'AGS acteur de la procédure

*L'opposabilité à l'AGS des décisions de justice issues
des contentieux prud'homaux*

Franck Morel, Avocat

Traitements différenciés selon la qualité de créancier

Charles Croze, Avocat

13H30 REPRISE DES TRAVAUX

Partie 2 - Pérenniser les missions de l'AGS

7. Regards croisés sur l'extension du domaine de la garantie

Laurence Fin-Langer, Professeur, Université de Caen

Patrick Morvan, Professeur, Université Paris II Panthéon-Assas

8. Regards croisés sur la subrogation dans les droits des salariés

Karl Lafaurie, Professeur, Université de Bordeaux

Christine Gailhbaud, Maître de conférences, Université Côte d'Azur

9. L'AGS et la lutte contre la fraude sociale

Damien Bondat, Maître de conférences, Université de Toulon

10. L'AGS opérateur de proximité

Michel Deirmendjian, Responsable du Centre AGS PACA, Marseille

Jean-Pierre Louis, Mandataire judiciaire

Vincent Gillibert, Administrateur judiciaire

CONCLUSION DES TRAVAUX

Xavier Clémence, Chef du bureau du droit de l'économie
des entreprises, Direction des Affaires Civiles et du Sceau